

## PLAN DE COURS

# ECN-1110 : Économie du développement

NRC 84302 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Cours d'introduction à l'économie du développement. Parmi les sujets abordés : la pauvreté, l'inégalité des ressources, l'économie rurale, le fonctionnement des marchés dans ce secteur (notamment, le marché du crédit), le rôle de la croissance économique, du commerce international et des institutions dans le développement. Réflexion sur les mécanismes sous-jacents aux problèmes de développement.

## Plage horaire

Cours en classe			
lundi	08h30 à 11h20	<a href="#">CSL-1640</a>	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=99381>

## Coordonnées et disponibilités

**Legrand YÉMÉLÉ KANA**  
*Enseignant*  
[yemele-kana.legrand.1@ulaval.ca](mailto:yemele-kana.legrand.1@ulaval.ca)

**Olivier BOUDREAU**  
*Assistant*  
[olivier.boudreau.1@ulaval.ca](mailto:olivier.boudreau.1@ulaval.ca)

**Legrand YÉMÉLÉ KANA**  
*Enseignant*  
[yemele-kana.legrand.1@ulaval.ca](mailto:yemele-kana.legrand.1@ulaval.ca)

**Yemele Kana Legrand**  
*Enseignant*  
[yemele-kana.legrand.1@ulaval.ca](mailto:yemele-kana.legrand.1@ulaval.ca)

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

Sans frais : 1-877-785-2825, poste 5222

---

### HORAIRE RÉGULIER

#### **DU LUNDI AU JEUDI**

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

#### **VENDREDI**

De 8h à 12h et de 13h à 17h

#### **SAMEDI**

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectif général du cours .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Contenu du cours .....	4
Approche pédagogique .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Examen de mi-session .....	6
Examen final .....	6
Barème de conversion .....	7
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations .....	7
Politique en matière d'absence aux évaluations .....	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	8
Plagiat .....	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Spécifications technologiques .....	9
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>9</b>
Bibliographie .....	9

# Description du cours

---

## Objectif général du cours

Ce cours a pour objectif de familiariser les personnes inscrites avec les multiples facettes du problème fondamental du développement, notamment: pourquoi certaines nations se développent-elles pendant que d'autres stagnent? Nous démontrerons que la réponse à cette question est sensible à la théorie du développement sur laquelle on se base. Nous démontrerons aussi l'apport et les limites de chacune des grandes théories du développement que nous étudierons.

## Objectifs spécifiques

Ce cours vise trois objectifs spécifiques qui sont:

- (1) Faire comprendre le problème fondamental du sous-développement.
- (2) Faire maîtriser les outils d'analyse économique qui permettent de donner un nom au problème fondamental du sous-développement.
- (3) Susciter l'intérêt des personnes inscrites à poursuivre plus loin la compréhension des enjeux du développement par la voie des études post-graduées.

## Contenu du cours

**Fête du travail** (03 sept. 2018)

**Séance 1** (10 sept. 2018) Les caractéristiques du sous-développement

**Séance 2** (17 sept. 2018) Mesure du développement d'un pays

**Séance 3** (24 sept. 2018) Mesure unidimensionnelle de la pauvreté

**Séance 4** (01 oct. 2018) Mesure multidimensionnelle de la pauvreté et du développement humain

**Journée d'action de grâce** (08 oct. 2018)

**Séance 5** (15 oct. 2018) La théorie néo-classique du développement

**Examen intra** (22 oct.2018)

**Semaine de lecture** (29 oct.- 02 nov)

**Séance 6** (5 nov. 2018) : Capital humain et développement: La Critique de Lucas

Séance 7 (12 nov. 2018) Le rôle de l'État: le sous-développement comme un échec de coordination

Séance 8 (19 nov. 2018) Le sous-investissement en capital humain: un problème de coordination?

Séance 9 (26 nov. 2018) Les institutions informelles de crédit

Séance 10 (03 déc. 2018) Les associations d'épargne et crédit rotatifs (AECRs)

Séance 11 (10 déc. 2018) Les causes du sous-investissement en capital humain

Examen final (17 déc. 2018)

## Approche pédagogique

Afin de réaliser les objectifs du cours, les activités suivantes sont prévues:

- (1) Cours magistral dans chaque séance, incluant un jeu questions-réponses
- (2) Travaux pratiques : exercices
- (3) Séances de dépannage en salle
- (4) Forum sur ENA

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Séance 1</a> Les caractéristiques du sous-développement	
<a href="#">Séance 2</a> Mesure du développement d'un pays	
<a href="#">Séance 3</a> Mesure unidimensionnelle de la pauvreté	
<a href="#">Séance 4</a> Mesure multidimensionnelle de la pauvreté et du développement humain	
<a href="#">Séance 5</a> La théorie néo-classique du développement	
<a href="#">Examen intra</a> Examen de mi- session	
<a href="#">Séance 6</a> Capital humain et développement: la critique de Lucas	
<a href="#">Séance 7</a> Le sous-investissement en capital humain: un problème de coordination?	

Séance 8 Les institutions informelles de crédit	
Séance 9 Les associations d'épargne et crédit rotatifs (AECRs)	
Séance 10 Les causes du sous-investissement en capital humain	
Examen final Examen final (Thèmes 5 à 9)	
Correction des exercices	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi- session	Le 22 oct. 2018 de 08h30 à 11h30	Individuel	40 %
Examen final	Le 17 déc. 2018 de 08h30 à 11h30	Individuel	60 %

Le cours comporte deux évaluations: un en mi-session et qui compte pour 40% de la note finale, une autre en fin de session et qui compte pour 60% de la note finale.

Chaque semaine, les exercices seront placés dans le site du cours pour aider à la pratique de l'examen. Certains exercices seront traités en classe; le reste dans les séances de dépannage prévues à cet effet. **Les solutionnaires ne seront pas fournis pour les exercices corrigés en classe.**

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Examen de mi- session

Date et lieu :	Le 22 oct. 2018 de 08h30 à 11h30 , Local à déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	au surveillant ou à la surveillante
Matériel autorisé :	Calculatrice ordinaire; aide-mémoire fourni par l'enseignant

#### Examen final

Date et lieu :	Le 17 déc. 2018 de 08h30 à 11h30 , Local à déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	60 %
Remise de l'évaluation :	À remettre au surveillant

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations [https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique\\_retard.pdf](https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf). Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

## Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: [https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien



Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

### Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Les lectures spécifiques seront déposées chaque semaine en appui au cours magistral